

## **CR de la réunion avec Mme BUFFET / JEUDI 21 01 2016**

Mme BUFFET (**Adjointe au Maire**) / Julia ARANEDER (**Directrice enfance et éducation**) / Régis GIUNTA (**Responsable service petite enfance**)

Points traités :

- ATSEM sur Strasbourg
- Téléphone DECT écoles de Strasbourg
- Sécurité dans certaines écoles de Strasbourg
- R.U.S

### **ATSEM :**

Il existe un vrai problème d'absentéisme. Mme Buffet explique que depuis qu'elle est en charge de cela il y a eu 41 créations avec près de 10 nouveaux postes cette année. Il y a eu une mise en place d'une équipe volante d'ATSEM. Le poste budgétaire relatif aux ATSEM est le seul en augmentation et ce malgré les circonstances économiques actuelles. La Ville rencontre un problème de recrutement de personnes compétentes.

Il y a des sites où cela se passe bien (où les ATSEM sont reconnues) et d'autres non. Dans 80% cela se passe bien. Ce sont souvent les mêmes écoles où les problèmes perdurent.

Actuellement 303 ATSEM sur Strasbourg. La LOI oblige à 1 ATSEM par école et non par classe. Le ratio est de 0,7 ATSEM/ Classe sur Strasbourg. Cela étant le nombre d'élèves a augmenté.

Les remplacements prioritaires concernent les congés de maternité, congés parentaux et longue maladie... pour le reste les remplacements se font au cas par cas.

Depuis 2012 et 2014 il y a un responsable périscolaire sur chaque école. Une équipe faite pour travailler ensemble. Il faudrait une formation conjointe Education Nationale / Ville de Strasbourg. Il existe pour les ATSEM/ ENSEIGNANTS une formation conjointe pour les enfants de moins de 3 ans. Dans 80% des cas la coopération ATSEM/ENSEIGNANTS fonctionne.

La ville est en phase de révision-évaluation de la dernière convention ATSEM. Il ressort d'une enquête que les enseignants et ATSEM souhaitent :

- partir en formation ensemble
- du temps libéré pour travailler ensemble- une nécessité de dialoguer

La ville souhaiterait une coconstruction de la formation aux relations ATSEM / ENSEIGNANT

De même pour les directeurs et les responsables uniques de périscolaire.

Travailler sur un regard croisé Education Nationale/ Périscolaire/ Petite enfance...

Le responsable de la ville nous informe du fait que dans le cadre de l'élaboration des projets d'écoles, très peu de responsables du périscolaire ont été consultés ou invités à participer à l'élaboration du projet.

### **PROBLEME DES TELEPHONES SANS FIL DECT DANS LES ECOLES DE STRASBOURG :**

Problème d'ondes... Mme BUFFET n'est pas au courant des causes des suppressions de ces téléphones. Elle va voir.

### **DE LA SECURITE EN GENERAL DANS DES ECOLES DE STRASBOURG :**

REUSS : sécurité incendie : désenfumage/porte coupe feu...La responsable nous informe qu'une mise aux normes a été actée et programmée.

ST –THOMAS : un système de badge est ou doit être mis en fonction

**R.U.S** : maladresse de début d'année sur la mise en place à la hussarde de ces responsables. Il n'y a jamais eu de volonté de contraindre les directeurs. C'est la commission de sécurité qui exige d'avoir un responsable unique, un interlocuteur unique en cas d'intervention. Le DASDEN a rappelé que cette désignation se ferait dans un cadre de volontariat, et avec une rétribution. Cette fonction est personnelle et non fonctionnelle. Un directeur qui cesse d'exercer dans une école perd cette qualité, et le nouveau directeur ne l'acquiert pas pour autant.

La situation reste inchangée pour l'instant sur Strasbourg, il est nécessaire de réfléchir encore...

### **DIRECTION UNIQUE SUITE A FUSION :**

Le cas de **l'école de la Meinau** est évoqué. La municipalité veut mettre un terme à l'expérimentation. Avec une restructuration des bâtiments une étude technique est en cours...Nouvelle salle des maitres/ nouveau bureau de direction... La fusion doit apporter des améliorations.

IL FAUT SORTIR DE L'EXPERIMENTATION ET REFLECHIR A UNE AUTRE DYNAMIQUE.

**ECOLE DU CONSEIL DES QUINZE** : deux lieux avec certainement la création d'une seconde école avec un autre nom. La décision relève du pouvoir politique municipal.